

# Développement des technologies de l'information et de la communication (TIC)

## Sept startups intègrent la Société d'incubation numérique du Gabon



Une séance de travail dans les locaux de la Société d'incubation numérique du Gabon, sous la houlette du dg de l'entreprise, Yannick Ebibi.



C'est dans ce cadre que vont travailler les sept Startups.

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LA Société d'incubation numérique du Gabon (SING) vient d'intégrer, dans son programme dénommé "Cohorte innovation", sept jeunes startups gabonaises. Cet arrimage fait suite à l'appel à candidatures lancé au mois

d'octobre dernier. Ainsi, pendant trois mois, ces jeunes entreprises bénéficieront d'un encadrement personnalisé équivalant à 6 et 9 millions de francs. Le programme compte 21 sessions de formation pratique, 50 heures de mentoring et 200 heures d'appui à l'exécution de projets. A l'issue de cet apprentissage, les entreprises les plus méritantes

auront la possibilité de bénéficier d'un financement d'amorçage couvrant toutes les dépenses d'exploitation pendant une durée allant d'un à deux ans. Mieux, les startups incubées apprendront à aligner leurs produits et services aux besoins réels des marchés africains tout en réduisant leurs dépenses au démarrage. Les

7 premières startups appartiennent à des secteurs d'activités aussi variés que l'énergie, les assurances, le e-marketing, le e-finance, le e-commerce et le e-éducation. Pour les responsables de la Société d'incubation numérique du Gabon, "le prérequis exigé pour participer à ce programme est d'avoir un projet à fort potentiel de croissance proposant, soit

une utilisation innovante du numérique dans une activité rentable, soit la fabrication de produits numériques ou la proposition de services avec un fort usage de canaux numériques".

Il y lieu de rappeler que l'objectif de la SING, à travers ce projet, est de booster la transformation numérique au Gabon, en

offrant aux porteurs de projets innovants du secteur, l'appui et le financement nécessaires à leur développement. Ceci est notamment possible grâce à l'appui du gouvernement gabonais et de la Banque mondiale, dans le cadre du projet e-Gabon, qui vise à développer les TIC dans toutes les branches d'activités du pays.

## Projet PAZH/ Site Ramsar du Bas-Ogooué

### Deux antennes de surveillance mises en service

JM  
Libreville/ Gabon

LE directeur général de l'Environnement et de la Protection de la nature, Yannick Sonnet Ongonwou, a procédé, le week-end écoulé, à Lambaré, sur le site Ramsar du Bas-Ogooué, à l'inauguration de deux antennes de surveillance. Cette manifestation s'est déroulée en présence des autorités locales dont le préfet de l'Ogooué et des Lacs, représentant le gouverneur, la présidente du Conseil départemental et le Secrétaire général de préfecture. Le gestionnaire du site



Une phase de l'inauguration de l'antenne.

Ramsar du Bas-Ogooué, Guy Philippe Sounguet, a donné quelques explications sur la rôle de ces nouvelles installations: «ces antennes viennent renforcer

le dispositif de surveillance que nous avons mis en place sur le site Ramsar du Bas-Ogooué. Nous effectuons des missions de surveillance et des campagnes



Le mirador de surveillance du Bas-Ogooué.

de sensibilisation à la gestion rationnelle des ressources naturelles, sur près de 47 débarcadères, sur le fleuve Ogooué et dans les différents lacs Nord et Sud.

» Avant de poursuivre : « Ces lacs subissent une véritable pression au niveau des ressources halieutiques. Ces zones sont notamment su-

jettes à des activités de pêche exercées dans le non-respect des pratiques de l'environnement avec l'utilisation de filet mono-filament qui perturbe considérablement le cycle de reproduction des poissons.»

Notons que ces missions de surveillance entrent dans le cadre des activités du Projet d'appui aux zones critiques du Gabon (PAZH) et s'inscrivent dans la composante 2 dudit projet, qui a pour objectif: la promotion de la gestion durable des écosystèmes des zones humides critiques du Gabon.

## Assurances/ Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf)

### Le Gabon abritera la 44e édition en février 2020

AEE  
Libreville/Gabon

LE président de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (Fégasa), Dr Andrew Crépin Gwodog, a annoncé, lors d'une conférence de presse qu'il a animée vendredi dernier, à l'hôtel Radisson de Libreville, que notre pays sera hôte de la prochaine 44e édition de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national Africaines (Fanaf). Le président de la Fégasa, également administrateur directeur général de la Société commerciale gabonaise de réassurance



Andrew Crépin Gwodog, (Bleu) donnant sa conférence de presse.

(SCG-ré), a saisi cette occasion pour faire le bilan sur la participation du Gabon à la 43e édition de la Fégasa, qui a eu lieu à Tunis, du 17 au 21 février dernier, sous

le thème: "Quelle structure de marché pour promouvoir le développement de l'assurance africaine ?" Crépin Gwodog a expliqué que cette rencontre visait



La salle attentive aux propos du président de la Fégasa.

plusieurs objectifs: nouer des deals, analyser les nouveaux produits et évaluer les réglementations encadrant le secteur. Il a énuméré les thèmes au-

tour desquels les débats ont tourné au cours de ce rendez-vous de Tunis: « (...) des infrastructures minimales du marché pour accompagner le

développement, les enjeux de la régulation et de la supervision, le rôle du capital humain pour le développement de l'assurance africaine ainsi que la finance au service de l'assurance ». « Le Gabon, qui a participé à ces débats, a tenu à faire partager son expérience aux autres pays. Et c'est au terme de la rencontre qui a réuni 700 délégués non membres de l'Organisation, sur un total de 1100 personnes venues de 57 pays, que le Gabon a été choisi pour accueillir la 44e assemblée générale de la Fanaf », a souligné le Dr Gwodog. Il n'a pas donné la date exacte de la réunion que notre pays accueillera.